



VOTRE PROJET PHOTOVOLTAÏQUE CLÉ EN MAIN

Un outil d'investissement néo-aquitain à votre disposition.

VOS INTERLOCUTEURS :

2022

Mathieu DAVRIL

07 88 70 64 79

mathieu.davril@terra-energies.fr

www.terraenergies/terrarcadia.fr

William ADAM

07 68 23 33 63

william.adam@voltage.com

4 RUE NULLY DE HARCOURT

33610 CANEJAN

FINANCER VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION



Valoriser votre foncier et générer un revenu assuré sur 20 ans ou plus



Souste pour financer votre bâtiment ou un projet



Financer la rénovation de votre couverture



Financer vos ombrières de parking et/ou bornes IRVE



Financer votre générateur clé en main en autoconsommation



Financer le désamiantage de votre bâtiment

PRINCIPE DE L'OPÉRATION



Vérification de la faisabilité technique (compatibilité avec la structure du bâtiment et avec le complexe d'étanchéité en toiture)



Autorisations administratives (Urbanisme, Demande de Raccordement Enedis, Promesse de bail)



Conception et Construction



Exploitation du générateur photovoltaïque pendant 20 ans à 30 ans



INVESTIR MAINTENANT

- **2019 - 2021 : Loi Energie Climat** rendant obligatoire les panneaux solaires ou toitures végétales sur les bâtiments neufs de plus de 1000m², **Loi Climat Résilience** passant ce seuil à 500 m² et intégrant les parkings et bâtiments tertiaires auparavant exclus
- **Fin 2021 : Directive européenne EPBD II** (Energy performance of Building Directive) pour avoir des constructions zéro émission d'ici 2030 et rénover énergétiquement 15% du parc en 5 ans
- **2022 : Plan "RePowerEU" : une indépendance énergétique pour l'Europe** avant 2030 en 3 étapes :
 - * soutenir la diversification des approvisionnements en énergie
 - * accélérer la transition vers l'énergie renouvelable
 - * améliorer l'efficacité énergétique de l'Europe

DURÉE DU PROJET

- **Phase de développement** : 6-12 mois
- **Phase de construction** : 1 à 3 mois selon la typologie du projet
- **Phase d'exploitation** : 20 ans à 30 ans

Un outil régional pour accélérer le développement des toitures photovoltaïques

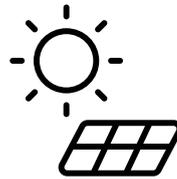
Des acteurs locaux

Fond régional, investisseur et sous-traitants néo-aquitains



Des acteurs expérimentés

Plus de 40 MW de projets photovoltaïques financés



Du foncier identifié comme prioritaire

Bâtiments de 1 000m²
parkings, toitures
amiantées



terra energies

Terra Energies est le **fonds d'investissement** régional dédié au financement de projets d'énergies renouvelables sur la région. Le fonds a été **créé à l'initiative de la Région Nouvelle-Aquitaine**, qui en est l'actionnaire principal. En activité depuis 6 ans, le fonds a participé au financement de plus de 175 M€ de projets.

Sol Arcadia Production est une entreprise de Gironde créée en 2007 et qui exploite 4 MW de centrales photovoltaïques en toiture. Spécialisée dans la construction et l'exploitation de centrale PV, elle s'appuie sur **son réseau local et sa solide expérience pour développer des projets sur mesure.**



Ces deux entités se sont rapprochées en 2021 afin de créer un outil entièrement dédié à **l'accélération du développement photovoltaïque sur la région !**

Son nom ?



Parmi **les sous-traitants locaux** avec qui nous travaillons, nous pouvons citer **Voltania** : développeur et constructeur photovoltaïque depuis 2016, Voltania est un acteur reconnu en Nouvelle-Aquitaine.

Plus d'information : www.voltania.com



**N'attendez pas un cadre économique et législatif
moins favorable !**

